

KIENHEIMAG'

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Janvier 2016 – www.kienheim.fr

N°2



→ City Park
Novembre 2015



→ Nos jeunes délégués
Investiture à la ComCom





L'année 2015 s'est achevée mais elle a laissé des traces indélébiles dans l'esprit des Français après les barbaries perpétrées en janvier et novembre. En cette nouvelle année, nous ne pouvons qu'espérer que les mesures prises par nos gouvernants suffisent pour endiguer ce terrorisme.

D'un autre côté, notre pays doit faire de gros efforts économiques pour se redresser et se réformer, et l'État a notamment décidé depuis 2014 de réduire progressivement les aides aux communes.

Pour Kienheim, cela s'est traduit par une réduction des dotations de l'État de 2 707 € en 2014, et de 6 676 € supplémentaires en 2015. La diminution attendue en 2016 (puis en 2017) est identique à celle de 2015, portant à 16 059 € la réduction totale de la dotation en 2016 par rapport à 2013.

C'est pour ces raisons que nous avons décidé de réaliser en 2015 avec Durningen le terrain multisports, permettant ainsi le partage des coûts.

En 2016, nous allons nous consacrer à la mise en place d'un planning de travaux d'accessibilité facilitant le déplacement des personnes à mobilité réduite dans notre village et leur accession aux bâtiments publics. Tout ne pourra pas être fait et des dérogations seront demandées.

Parallèlement, nous devons terminer l'aménagement foncier (le remembrement) avec l'élaboration des travaux connexes, car bien que l'Association Foncière soit porteuse du projet, certains chemins à revoir dont la commune est propriétaire devront être pris en compte dans le budget 2016.

Enfin, comme vous avez également pu le lire dans la presse, la Communauté de Communes va réaliser de 2016 à 2019 un PLUi - *Plan Local d'Urbanisme intercommunal* - et nous serons amenés à prévoir des fonds pour la participation de Kienheim.

Pour 2016, l'ensemble du Conseil Municipal et du personnel communal se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année et espère qu'elle vous apportera joie et bonheur pour vous et vos proches.

FAITS MARQUANTS 2015



- **Février**

- Mise en service du haut débit internet

- **Mars**

- Élections départementales

- **Avril**

- * Cours de taille d'arbres fruitiers, organisé par la Commission Animations

- * Une rose un espoir : les motards ont sillonné les rues de Kienheim proposant une rose en échange d'un don minimum de 2 € au profit de la ligue contre le cancer (25 avril)

- **Mai**

- * La commune a organisé son 1er marché du printemps et du terroir dans la rue de l'Église, en parallèle de la traditionnelle journée «Tartes flambées» de l'A.S.C.S.D.K. à la ferme KNAB.

- * Conférence sur l'alimentation après 60 ans, organisée par la commission Âge d'or (23 mai)

- **Juin**

- * Préservation du label « 3 fleurs »

- * 1^{ère} soirée pour les jeunes, organisée par les jeunes et la commission jeunesse, à la salle des associations

- * Restauration de deux croix rurales par Madame Violette ARBOGAST, tailleur de pierre



- **Juillet**

- Désignation des 2 jeunes représentants de Kienheim au sein du conseil communautaire des jeunes : Mérédith MANGIN (*titulaire*) et Valentin KNAB (*suppléant*)

- **Septembre**

- Réalisation du terrain multisports, en collaboration avec la commune de Durningen, sur le ban de Durningen, au-dessus de l'école

- **Octobre**

- * Premier cours d'œnologie organisé par la Commission « Animation »

- * Reprise du Café/Kuchen après la pause estivale et présentation de l'association Handichiens

- * Rafraîchissement de la peinture de l'abribus « Hüneberg »

- **Novembre**

- * Conférence sur la protection du conjoint survivant organisée par la commission Âge d'or

- * Commémoration du 11 novembre en collaboration avec l'école et le Souvenir Français

- * 2^{nde} édition de la bourse aux jouets organisée par le conseil municipal.

- * Commencement des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) les lundis et vendredis de 15h30 à 16h30 à l'école

- **Décembre**

- * Environ 70 personnes se sont rencontrées pour le traditionnel repas des aînés, offert par la commune à l'occasion des fêtes de Noël, avec la participation d'enfants participant aux NAP.

- * Élection des conseillers régionaux

- * Collecte et broyage des déchets verts auprès des habitants

FOCUS SUR UNE COMMISSION

Commission « Animation »

La commission animation a pour but d'entretenir la convivialité, d'améliorer la qualité de vie et de faciliter les échanges entre les habitants de la commune en réalisant des manifestations, approuvées par le conseil municipal et dans le respect du budget.

Cette commission est composée de membres du conseil municipal et de citoyens du village.

Nos principales réalisations sont :

- **Marché de printemps et du terroir**



Marché de Printemps 2015

Le marché de printemps et du terroir a permis de découvrir ou redécouvrir le travail de producteurs locaux ou des environs. Les exposants ont pu ainsi tout autant satisfaire notre palais que nos yeux. Malheureusement en 2015, la météo n'était pas de la partie mais pour l'édition 2016, prévue le dimanche 1^{er} mai 2016 dans la rue de l'Église, la commission animation espère un temps plus favorable et vous y retrouver encore plus nombreux.

- **Bourse aux jouets**

Lors des 2 éditions de cette bourse, l'ensemble des tables, mises à disposition dans la salle polyvalente de l'école, débordaient de jouets et jeux de toutes sortes.

Des acheteurs, plus nombreux d'année en année, ont pu faire des affaires et ont donné le sourire aux enfants de Kienheim et Durningen en charge de la vente.

Cette manifestation a également pour but de récolter des jouets, donnés par les exposants en contrepartie de leur participation, qui ont été remis aux restaurants du cœur de manière à en faire profiter des familles dans le besoin.



Bourse aux jouets 2015

- **Cours de taille**

Initier ou perfectionner la vingtaine de participants à la taille des arbres fruitiers était l'objectif de Sébastien et Benoît SCHMITT.



Ils ont ainsi pu présenter et mettre en application, dans le verger école de la commune, les grands principes pour permettre un développement harmonieux de l'arbre de manière à obtenir des récoltes régulières, abondantes et de bonne qualité.

- **Cours d'œnologie**

Après de nombreuses années d'absence dans la commune, un cours d'œnologie a, à nouveau, été mis en place.

Actuellement, une dizaine de participants se réunissent une fois par mois, pour déguster des vins sous l'animation de Jean-Pierre BECKERICH, enseignant et passionné en œnologie. L'objectif de ces soirées n'est pas de devenir experts en vin, mais de découvrir des cépages et des terroirs viticoles.



Cette année, la commune souhaite fêter les 40 ans du lotissement Hüneberg en faisant une rétrospective de sa réalisation. Par ailleurs, nous voudrions également élargir cette manifestation et retracer l'évolution de notre village. Mais pour cela, nous avons besoin de vous pour nous mettre à disposition vos souvenirs, vos photos, vos témoignages, vos anecdotes... La mairie et l'ensemble des membres du conseil municipal sont à votre écoute pour que cette festivité soit une réussite.

Par ailleurs, d'autres manifestations sont déjà à l'étude, mais toute idée ou aide est la bienvenue pour continuer à maintenir ces moments de rencontre et d'échanges entre les habitants de notre village.

Je terminerai en remerciant les membres de la commission animation, la municipalité et l'ensemble des citoyens pour leur aide, leur soutien et leur participation à ces événements.

Denis SCHNEIDER, président de la commission « ANIMATION »

VIE ASSOCIATIVE

Association St Nicolas de Kienheim

L'association fut créée en 1972 par l'équipe municipale en place, dont le maire était Monsieur Joseph SIEGWALD, avec comme objectif, la rénovation complète de notre église reconstruite en 1777. Les membres du comité directeur étaient: Président, Monsieur Charles HENG ; vice-président, Monsieur Ernest ROECKEL ; secrétaire, Monsieur Antoine SIMON ; trésorier, Monsieur Joseph SIEGWALD ; assesseurs, Messieurs Paul DIEDOLT, Henri GINSZ et René STIMPFLING.

La paroisse de Kienheim étant une annexe de la paroisse de Durningen, elle n'avait pas de conseil de fabrique, conseil qui gère l'église.

Cette rénovation fut achevée au cours de l'année 1975. L'orgue STIEHR datant de 1869 fut rénové et réinstallé en 1983.

En 1989, lors du changement au sein du conseil municipal, Monsieur Bernard Meyer rejoint l'association dont il devient le président, trésorier : Jean-Paul SIMON, et cela jusqu'au mois de novembre 2004. Depuis, c'est l'équipe ci-dessous qui gère la paroisse Saint Nicolas.

La composition du comité est la suivante :

<i>Président</i> : Jean-Paul SIMON	<i>Trésorier</i> : Carine BROCKER	<i>Secrétaire</i> : Maurice PFEIL
------------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------

Sont membres :

Michelle GROSJEAN	Anne-Marie LANGLOIS	Gaby MEYER
Simone PFEIL	Nicole RAMSPACHER	Benoît SCHMITT

Au mois de novembre dernier, nous avons déploré la perte cruelle et brutale de Gérard BROCKER, il était membre du comité et sacristain. Le dynamisme de Gérard, son esprit du consensus, nous a souvent permis de prendre les bonnes décisions et d'aller de l'avant. Pour Gérard rien n'était jamais noir ou blanc, c'était plutôt une palette de toutes les nuances. La disparition brutale de Gérard, nous laisse un grand vide, il va nous manquer.

Nos activités

- L'entretien de l'église et le bon fonctionnement général
- La chorale
- Les services liturgiques qui sont les suivants : une équipe relais, une équipe de lecteurs, les servants de messe, le fleurissement, le sacristain, les intentions de messe, la distribution des bulletins, le service aux malades, l'accompagnement au deuil, la préparation au baptême, la participation au conseil inter paroissial (18 paroisses) et membre du bureau de ce conseil.

Nos manifestations pour l'année 2015

- Le repas paroissial du 8 février qui a rassemblé une soixantaine de personnes autour d'un savoureux pot au feu





- Une soirée vin nouveau le 11 octobre avec presque une centaine de personnes

- Un concert de chants de Noël le 28 novembre avec la chorale des adultes de l'école de musique du Kochersberg



Les bénéfices financiers, de ces manifestations, sont entièrement utilisés pour l'entretien de l'église. Le bénéfice humain est de pouvoir réunir les personnes, pour un bon moment convivial.

Nos manifestations pour 2016

- Le repas paroissial de début d'année, en principe le premier dimanche du mois de février. Suite au décès de Gérard, je ne pense pas que celui-ci aura lieu en 2016. La décision sera prise début janvier.
- Une soirée vin nouveau courant octobre.

L'organisation de ces manifestations se fait toujours dans la joie et la bonne humeur.

Je lance un appel aux bonnes volontés pour étoffer le comité. Également à toute personne qui aime chanter pour nous rejoindre à la chorale, même si ce n'est pas régulièrement, nous serons heureux de vous accueillir.

Jean-Paul SIMON, président de l'association St Nicolas

RELEVÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX

30 janvier

Les conseillers municipaux, à l'unanimité, décident que Kienheim conserve la gestion de l'école, étant donné son implantation sur le ban de Kienheim.

Aménagement foncier : les conseillers décident à l'unanimité de garder les limites actuelles en ce qui concerne les bans de Gougenheim/Kienheim et proposent pour la limite Durningen/Kienheim de lisser le périmètre vers le ban de Schnersheim ou vers le ban de Gougenheim, ceci dans un but d'alignement des limites intercommunales.

La Commune de Kienheim sera à l'honneur lors du Conseil Communitaire à Truchtersheim du 26 mars 2015.

Quatre registres d'État Civil les plus anciens de la Commune ont été déposés aux Archives Départementales afin d'en assurer une meilleure conservation. Ils sont, toutefois, toujours la propriété de la commune qui pourra les récupérer à tout moment pour une éventuelle exposition.

20 février

Suite à l'obsolescence fin 2015 du POS – Plan d'Occupation des Sols - La Commission urbanisme étudie les différentes possibilités qu'a la commune en terme d'aménagement :

- POS actuel à PLU (coût ~50 000 €)
- POS à PLUi (intercommunal) en fonction des décisions des autres villages de la ComCom
- POS à RNU (Règlement National d'Urbanisme) : les terres actuellement constructibles redeviendraient alors agricoles (coût : 0 €)
- POS à RNU + Carte Communale (coût : ~ 15 000 €) possibilité de préserver les zones constructibles mais sans réglementation.

Le conseil Municipal décide de réduire les subventions versées à l'association Bel-Age, de supprimer celle versée à SOS Villages d'Enfants et de donner une subvention de 150 € à l'Association Damien Handicap gérée par la famille ARENZ de Kienheim.

18 mars

Acceptation des comptes « Administratif » et « gestion » 2014 de la Commune. Le Conseil Municipal – à l'unanimité – décide d'affecter les résultats de l'exercice 2014 au Budget Primitif 2015.

Adoption à l'unanimité du Budget Primitif 2015 de la Commune

Avec 10 voix pour et 4 contre, les taux d'imposition suivants pour 2015 sont acceptés afin de compenser en partie des diminutions des subventions de l'état et maintenir les investissements de la commune :

- Taxe d'habitation (inchangée) : 12,42
- Taxe foncière bâti : 11,61 (2014 = 10,61)
- Taxe foncière non bâti (inchangée) : 45,82



Croix restaurée—rue principale

	<i>Investissement</i>	<i>Fonctionnement</i>	<i>Solde</i>
Dépenses	103 909,87 €	303 930,41 €	407 840,28 €
Recettes	92 963,18 €	362 167,11 €	455 130,29 €
Résultats 2014	- 10 946,69 €	58 236,70 €	47 290,11 €

Le conseil municipal approuve à 12 voix pour et 2 abstentions le principe d'adhérer au syndicat mixte ouvert à la carte « agence territoriale d'ingénierie publique » (voir encadré).

17 avril

Acceptation par le conseil de l'organisation d'une soirée pour les jeunes de 11 à 20 ans de la commune dans la salle des associations.

Élections de Meredith MANGIN en tant que titulaire et Valentin KNAB en tant que suppléant comme délégués de Kienheim à Commission jeunesse de la Communauté de Communes

Fleurissement : remise en forme du jardin du curé et du verger école. Réflexion sur la mise en forme des massifs.

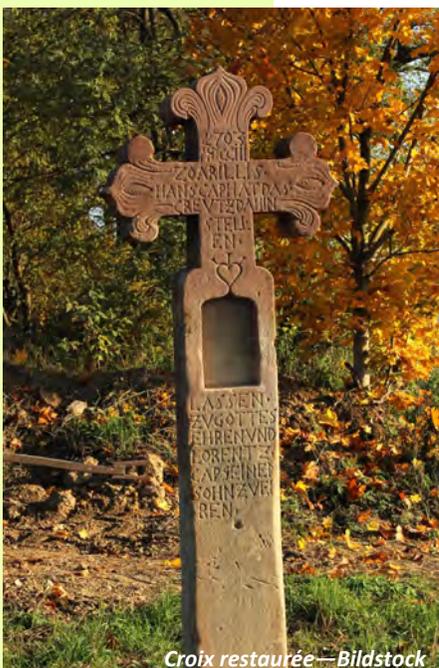
5 juin

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la réalisation du terrain multisports par la société SATD pour un montant de 41 355,95 € HT, hors travaux de remblaiements. Les subventions s'élèveront à 33 157 € (Conseil Départemental : 15 857 €, DETR 2015 : 13 300 € et réserve parlementaire : 4 000 €).

Bilan eau potable 2014 : Kienheim est alimenté par le château d'eau plus une connexion à Durningen dont l'eau provient de Cosswiller. L'eau potable n'est pas chlorée, contient très peu de nitrates et sa qualité microbiologique est très bonne.

10 juillet

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte les devis datés du 5 juin 2015 relatifs à la restauration de deux croix rurales établis par Madame Violette ARBOGAST, tailleur de pierre, située à WESTHOFFEN pour un montant total de 8220 € TTC. La commission « petit patrimoine » de la communauté de communes accorde une subvention de 1800 € à cet effet.



Croix restaurée—Bildstock

Le jury d'arrondissement concernant le fleurissement a visité Kienheim courant du mois de juin ; le village est bien fleuri, le blason et le jardin du curé ont été appréciés, des photos ont été prises. Le jury départemental passera prochainement.

11 septembre

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de transférer à la ComCom la compétence en matière de plan local d'urbanisme, de document d'urbanisme en tenant lieu et de carte communale (voir § PLUi).

Le conseil municipal ne souhaite pas alourdir les charges des particuliers et décide, après délibération, avec 11 voix pour, 1 contre et 1 abstention que le coefficient multiplicateur unique de la taxe sur la consommation finale d'électricité est porté à 6 (voir encadré TFCE).

Les travaux de la future station d'épuration, située en amont de la lagune, démarreront entre février et avril 2016 (durée : 12 mois).

Une convention de mandat de maîtrise d'œuvre et de gestion d'un city stade entre les communes de

Syndicat Mixte Départemental agence territoriale d'ingénierie publique

Ce syndicat remplacera à partir du 1er janvier 2016 le service instructeur de la Direction Départementale du Territoire –DDT, dont dépend la commune de Kienheim, ainsi que le SDAU (service instructeur du conseil départemental) qui ne sont plus habilités pour l'instruction de l'urbanisme. Il aura pour objet d'apporter aux membres adhérents : le conseil en matière d'aménagement et d'urbanisme, l'instruction administrative des demandes, déclarations et autorisations d'urbanisme, l'accompagnement technique en aménagement et urbanisme, la gestion des traitements des personnels et des indemnités des élus ainsi que les cotisations auprès des organismes sociaux, la tenue des diverses listes électorales, l'assistance à l'élaboration de projets de territoire, le conseil juridique complémentaire à ces missions.

Durningen et Kienheim est mise en place. Les frais de fonctionnement du city stade sont répartis à parts égales entre les communes de Durningen et Kienheim à la fin de chaque exercice.

Le conseil municipal demande qu'une plaque explicative soit installée lors de l'inauguration et qu'un règlement concernant l'utilisation par les jeunes des deux communes soit mis en place.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à 6 voix pour, 4 contre et 3 abstentions, décide de modifier les statuts de la ComCom par l'évolution de la compétence

« *Développement touristique à l'échelon du territoire* » permettant une mise en œuvre d'un plan de développement touristique intercommunal, une valorisation touristique et assistance à la mise en tourisme de la Maison du Kochersberg, la création et le développement d'un office de tourisme intercommunal qui assurera les missions d'accueil et d'information des touristes, la coordination des divers partenaires, la promotion et l'animation de la ComCom.

Pour l'année 2015/2016, la demi-heure de garderie démarrant à la fin de l'école, à 15h30 sera facturée aux parents 1,80 €/h en accord avec les communes de Durningen, Rohr et Gougenheim.

Les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires), activités encadrées par un animateur de l'Alef deux fois par semaine (lundi et vendredi de 15h30 à 16h30) démarreront après la Toussaint et seront gratuites.

93 enfants sont scolarisés à l'école intercommunale (en-dessous du seuil de maintien de la cinquième classe fixé à 97) ce qui a conduit à la fermeture d'une classe.

23 octobre

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de demander son adhésion au syndicat mixte (*voir encadré*).

L'inauguration du city stade sera faite au printemps 2016.

La commune prendra en charge la taille des haies communales sur demande des riverains âgés qui ne peuvent plus les entretenir.

Fleurissement hivernal : des jardinières de fleurs automnales seront mises en place sur le mur de l'église ainsi qu'aux fenêtres de la mairie.

Verger école : quelques arbres devront y être coupés et de nouveaux fruitiers plantés. Il faudra également préparer un carré de terre pour l'école (NAP).

Croix de l'église : demande de devis pour une restauration en 2016.

27 novembre

La commission « fonds de solidarité » de la communauté de communes accorde une subvention de 9127,80 € pour la création du city stade de Durningen/Kienheim. **Le coût final du city pour chaque commune s'élève donc à 10561 € TTC** (incluant les travaux annexes de terrassement).

PROGRAMME 2016 :

- Mise en place d'un agenda d'accessibilité.
- Revoir la location de la salle polyvalente pour un enterrement pendant les heures d'école.
- Réflexion à mener pour une meilleure mise en valeur du village pendant la période de Noël.
- Étude du remplacement des volets de la mairie.

TFCE — Taxes sur la consommation finale d'électricité

Taxe s'appliquant aux consommations d'électricité sur le territoire de la commune, à l'exception de celles qui concernent l'éclairage de la voirie et de ses dépendances. Elle est due par tous les consommateurs, particuliers ou entreprises, sauf les bénéficiaires du tarif de première nécessité, ceux qui ont un faible revenu et les abonnés qui consomment moins de 9 KVA. Cette taxe aide la commune à faire face aux charges induites par l'urbanisation, notamment les frais liés aux extensions du réseau lors de la délivrance de permis de construire. En décembre 2010, une nouvelle loi sur l'organisation du marché de l'électricité a modifié les taxes communale et départementale sur l'électricité. Cette loi a introduit un « coefficient multiplicateur (0, 2, 4, 6, 8 ou 8,5) à appliquer à une base calculée selon un barème défini » pour remplacer le pourcentage précédent.

PLUi ou Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Contexte Réglementaire : Loi ALUR - Mars 2014

Le règlement d'urbanisme de Kienheim est le POS (*plan d'occupation des sols*). Cette disposition étant devenue caduque au 31 décembre 2015 et pour éviter que la commune se retrouve sans règlement, le Conseil Municipal a décidé de transférer cette compétence à la ComCom, qui le 2 juillet 2015 a opté pour la mise en place d'un PLUi. Cette solution permet prolonger le POS jusqu'au 31 décembre 2019.

Les enjeux d'un PLUi

C'est construire ensemble un projet territorial à une échelle de travail plus complexe mais avec les avantages d'une démarche concertée :

- mise en place d'une gouvernance (organisation administrative et politique) pour débattre sur le projet de territoire et sa traduction. Il s'agit de travailler dans un cadre comprenant différentes instances de réflexions et décisionnelles qui permettent le partage de l'information, la participation de tous, la transparence et l'adhésion aux décisions prises ;
- recherche de consensus entre les collectivités pour un projet commun avec la possibilité de réaliser des plans de secteurs selon la spécificité des communes ;
- Mise en place d'une politique de discussion entre la ComCom et la commune afin de préserver au maximum son pouvoir décisionnel ;
- mise en place d'une mutualisation de moyens par le partage des coûts d'études et de procédure (coût pour une commune seule : PLU ~ 50 000 € ; PLUi ~ 20 000 €).

Les impacts d'un PLUi

Les communes

- ne seront plus compétentes en urbanisme, les révisions et modifications du document seront menées par la communauté de communes sur demande des communes;
- garderont l'Application du Droit du Sol (ADS) et la taxe d'aménagement.

Le droit de préemption urbain (DPU) sera transféré à la ComCom, mais les communes donneront leur avis si préemption.

La gestion dans le temps d'un PLUi

Obligation de faire un débat annuel sur la politique locale d'urbanisme.

Nécessité d'une analyse des résultats de l'application du plan tous les 9 ans , ce qui signifie des procédures de modification du document plus longues (*d'où nécessité de recenser les besoins au préalable*).

La Gouvernance et les Instances de travail

- la conférence des maires prépare les modalités de collaboration et fait le point des avis sur le PLUi et des résultats de l'enquête publique.
- les communes débattent sur le PADD (*Projet d'Aménagement et du Développement Durable*) et délibèrent sur le PLUi arrêté et transmis pour avis (sous 3 mois).
- le comité de pilotage (composé du président et des vices présidents) conduit les procédures et le marché, valide le planning, la méthodologie et la conduite des études et en assure la transversalité.
- le groupe de travail (composé pour chaque commune du maire et d'un élu référant, D. RAMSPACHER - *président de la commission d'urbanisme*, pour Kienheim) met en place le PADD via des ateliers thématiques et avec le concours de Bureaux d'Études et d'Experts.

Du PADD jusqu'à l'arrêté du PLUi, des séminaires de collaboration auront lieu via des ateliers communaux lors desquels les conseils municipaux devront statuer. Une enquête publique recueillera les avis, qui seront pris en compte par le groupe de travail pour être approuvés par le conseil communautaire.



À NE PAS MANQUER EN 2016

7 FÉVRIER - DATE À CONFIRMER

Repas paroissial de l'association Saint Nicolas



1^{er} MAI

Marché de printemps et du terroir

Café -Kuchen

Pour les plus de 60 ans

Tous les deuxièmes samedis du mois
de 15h à 17h30 Salle des Associations de Kienheim



ASCSDK

- ☞ **23 janvier** : Soirée « Jeux de cartes-Jeux de société »
- ☞ **4 mars** : Cavalcade de carnaval, soirée « Jeux de cartes-Jeux de société »
- ☞ **1^{er} mai** : journée « Tartes flambées à la ferme KNAB »
- ☞ **22 mai** : Tournoi de pétanque
- ☞ **18 juin** : Fête de la musique
- ☞ **28 août** : Tournoi de volley



23 AVRIL

**UNE ROSE
UN ESPOIR**
Le cœur des motards



JUIN

Kermesse de l'école

ETAT CIVIL

Bienvenue à *Hanaé ECAROT SATTler* et *Félix SEENE* nés respectivement les 16 juillet et 6 novembre 2015
Félicitations aux parents et beaucoup de bonheur à eux !

Nous ont quittés cette année:

Florentine HENG (née LANG) et *Antoine SIMON* le 26 février, *Robert ROUMAGÈRE* le 2 mars, *Michèle BARTHELEMY* (née RICHARD) le 19 octobre, *Francis AUBERTIER* le 25 octobre et *Gérard BROCKER* le 25 novembre.

Nous adressons nos sincères condoléances et chaleureuses pensées aux familles endeuillées.

MAIRIE - HORAIRES D'OUVERTURE -

Lundi de 8h30 à 11h30

Mardi de 8h30 à 11h30

Mercredi de 8h30 à 10h30

Jeudi de 8h30 à 11h30 et de 17h30 à 18h30

Vendredi de 8h30 à 11h30